

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2021 DEVE 115 DASES Subventions (181 000 euros) à 7 associations pour contribuer à rendre leurs actions en faveur de la lutte contre les précarités alimentaires plus durables et diversifiées.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le 15 octobre 2015, aux côtés de 175 autres métropoles internationales, la Ville de Paris a signé le Pacte de Milan pour une politique alimentaire urbaine. Elle s'est ainsi engagée au développement d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, fournissant des aliments sains et abordables pour tou.te.s, réduisant au maximum le gaspillage, préservant la biodiversité et atténuant les effets du changement climatique.

Dans la continuité des actions menées en faveur du développement d'un système alimentaire durable, inclusif et résilient, votre assemblée a adopté le 3 mai 2018 la Stratégie de Paris pour une alimentation durable, issue de l'état des lieux de l'alimentation réalisé en 2017 et d'une large concertation des acteurs professionnels, des parties prenantes et du grand public. Elle dote la capitale d'une politique alimentaire transversale ambitieuse pour que l'alimentation consommée à Paris soit saine, respectueuse de l'environnement et accessible à tou.te.s. Cette stratégie offre un cadre structurant aux actions sectorielles déjà engagées, à la mobilisation des acteurs du secteur de l'alimentation et au lancement de nouvelles actions.

Dans son axe 1 consacré à l'accès de toutes et de tous à une alimentation durable, la Ville s'est engagée à diversifier et optimiser l'aide alimentaire, notamment en adaptant l'offre aux besoins identifiés des publics vulnérables ou en situation d'urgence.

La réussite de cette politique publique passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire parisien, d'autant que les crises sanitaires et sociales que nous rencontrons depuis plus d'un an ont un impact direct sur l'augmentation des précarités alimentaires et les besoins qui en découlent. Une attention particulière doit donc être portée aux publics fragilisés par ces crises. C'est pourquoi, Paris soutient les associations qui se mobilisent pour organiser des distributions de repas et/ou de denrées alimentaires diversifiées et revalorisées avec une attention particulière portée aux publics et aux quartiers prioritaires. Leurs actions peuvent également participer à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Après un examen attentif de leurs demandes, je sou mets à votre assemblée l'attribution de subventions à sept associations qui s'inscrivent ainsi dans le premier axe de la Stratégie de Paris pour une alimentation durable.

- La Fondation de l'Armée du Salut, pour son projet d'approvisionnement en alimentation durable d'associations d'aide alimentaire à Paris (montant : 120 000 euros).

En 2020, la Fondation de l'Armée du Salut a approvisionné en alimentation durable une quarantaine d'associations de distributions alimentaires et dispositifs de l'Armée du Salut qui gèrent des cuisines partagées ou des lieux d'hébergement et d'accompagnement des publics en situation de grande précarité et d'exclusion sociale à Paris et en Île-de-France. Ce projet permet d'appuyer des acteurs divers du secteur de l'aide alimentaire en favorisant leur mise en réseau. Il profite également à un large public bénéficiaire et aux producteurs locaux qui fournissent les denrées.

La Fondation souhaite poursuivre ce projet avec une volonté de diversifier les denrées durables et les acteurs bénéficiaires. Cette nouvelle démarche d'approvisionnement sera proposée à :

- des associations d'aide alimentaire (La Chorba - Paris 19^e, Ernest - Paris 11^e, 12^e, 20^e),
- des dispositifs mis en place par la Fondation (petits-déjeuners Porte de Saint-Ouen - Paris 17^e, distribution du soir à Barbès - Paris 18^e),
- des acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire tels que Linkee,
- des épiceries sociales (à Paris 20^e).

Elle prévoit également d'intégrer davantage de cuisines partagées dont le Palais de la Femme et les ateliers culinaires de la résidence Catherine Booth à Paris 11^e ainsi que des collectifs citoyens tels que les Quartiers Solidaires (18^e) et les Marmoulins de Ménil (20^e). Cette liste non exhaustive sera amenée à être régulièrement étoffée en lien avec les besoins émergents des territoires.

L'expérimentation débutera à la fin de l'année 2021 et se poursuivra en 2022. Elle permettra de compléter et de diversifier les denrées distribuées de manière inconditionnelle à environ 4 000 bénéficiaires.

La Fondation s'approvisionnera localement dans un rayon de 250 km autour de Paris favorisant ainsi les circuits courts de proximité et en sélectionnant des produits durables, majoritairement non transformés. Elle cherchera aussi des solutions pour optimiser les quantités des denrées et la logistique (transport et stockage) pour répondre aux enjeux environnementaux et afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. La Fondation sera en lien avec des producteurs pour adapter au plus près les denrées à chaque typologie de public et apporter ainsi un complément nutritionnel diversifié et de qualité. Seront privilégiés les fruits et légumes frais et de saison ainsi que les légumes sec, sources de protéines végétales. Seront inclus également quelques produits d'épicerie et des jus de fruits. Plus de 90% de la subvention sera consacrée à l'achat des denrées, le reste étant utilisé à la mise en œuvre du projet aux niveaux humain et logistique.

- O cœur de la rue, pour son projet de réalisation de maraudes sociales à Paris auprès de bénéficiaires isolés développé à Paris Centre ainsi que dans les 11^e, 12^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements (montant : 3 000 euros) permettant la valorisation d'invendus alimentaires.

L'association réalise depuis 2020 des distributions de repas auprès de 300 personnes isolées en situation de grande précarité alimentaire à Paris Centre ainsi que dans les 11^e, 12^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements. Pour ce faire, les denrées invendues sont collectées puis préparées et revalorisées dans la cuisine de l'association.

- Solidaya, pour deux projets situés à Paris 13^e – quartier prioritaire Kellermann - Paul Bourget : « Ateliers de cuisine à destination des bénéficiaires des épiceries sociales – Programme de prévention dédié à l'alimentation sous forme d'ateliers culinaires avec un chef » (montant : 10 000 euros) et « Rencontres autour d'ateliers sur la santé, la nutrition et le gaspillage alimentaire » (montant : 2 000 euros).

Pour son premier projet, l'épicerie sociale et solidaire Solidaya souhaite mettre en place un programme de prévention dédié à l'alimentation durable comprenant deux demi-journées de formation dédiées aux équipes de bénévoles et six ateliers de cuisine pour une soixantaine de bénéficiaires de l'épicerie (environ 90 personnes en tout), valorisation notamment des invendus alimentaires. Ces actions mettent également l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elles seront animées par Silver Fourchette qui réconcilie les plus de 60 ans avec une alimentation adaptée, goûteuse, équilibrée, durable et accessible à tou.te.s.

Pour son second projet, l'association met en œuvre plusieurs types d'ateliers à destination de 10 à 15 bénéficiaires chacun. Il s'agira notamment de proposer aux bénéficiaires des kits contenant des produits permettant de préparer un petit déjeuner équilibré et qualitatif pour une personne (enfant, adolescent, adulte) pendant sept jours ou de sensibiliser les enfants et adultes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- L'association d'Éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse rencontres, pour son projet « Distribution de colis alimentaires » à Paris 14^e (montant : 18 000 euros).

L'association Montparnasse Rencontres, fondée en 1983, a pour objectif de venir en aide à des personnes en situation de grande précarité en délivrant des colis alimentaires lors de deux distributions par semaine. Ces colis sont composés de 12 à 15 produits frais et secs. En 2020, cette distribution a permis de soutenir 2 000 bénéficiaires. Il est proposé une subvention en fonctionnement de 18 000 € dont 3 000 € de la DASES et 15 000 € de la DEVE, pour financer l'achat de denrées durables.

- L'association la Gamelle de Jaurès, pour son projet d'assistance alimentaire et d'hébergement d'urgence des personnes à la rue à Paris 18^e et 19^e (montant : 10 000 euros).

L'association vient en aide à environ 1 000 personnes exilées et à la rue, prioritairement des familles et des mineurs isolés, en réalisant des distributions alimentaires hebdomadaires Porte d'Aubervilliers entre les 18^e et 19^e arrondissements de Paris. Entre 200 et 300 repas chauds complets sont préalablement préparés chaque semaine par les bénévoles qui recourent autant que possible à des contenants recyclables. Compte tenu des besoins identifiés, l'association a pour objectif de passer à deux distributions par semaine et de doubler ainsi le nombre de repas.

- L'association Solidarité Notre-Dame de Tanger (ASNDT), pour son projet d'accueil de femmes migrantes et de leurs bébés dans le quartier de Stalingrad à Paris 19^e (montant : 10 000 euros).

L'association a pour objectif de venir en aide aux réfugiés et aux migrants en situation de grande précarité en apportant une aide alimentaire, un maintien de la dignité ainsi qu'un lieu d'échanges et d'écoute. Elle distribue des repas deux fois par semaine (environ 150 colis) à destination des familles et personnes en situation d'exclusion, majoritairement des femmes isolées avec ou sans enfant. Il est

proposé une subvention en fonctionnement pour le financement des denrées et aliments spécifiques pour les mamans et leurs jeunes enfants (0-3 ans).

- Les petits paniers, pour la distribution de paniers issus de collectes alimentaires à Paris 20^e (montant : 8 000 euros).

Créée en 2020, l'association soutient des familles en situation de précarité dans les quartiers Belleville – Amandiers et aux Portes du 20^e arrondissement, soit près de 1 300 bénéficiaires, en leur délivrant notamment chaque semaine des dons sous forme de paniers de denrées alimentaires sèches ainsi que des fruits et légumes, valorisant notamment des invendus. ,

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris